



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1991 B 04026

Numéro SIREN : 378 277 263

Nom ou dénomination : SECAC

Ce dépôt a été enregistré le 21/05/2013 sous le numéro de dépôt 44544



1304458601

DATE DEPOT : 2013-05-21

NUMERO DE DEPOT : 2013R044544

N° GESTION : 1991B04026

N° SIREN : 378277263

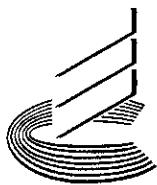
DENOMINATION : SECAC

ADRESSE : 9 rue Georges Berger 75017 Paris

DATE D'ACTE : 2013/04/19

TYPE D'ACTE : RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

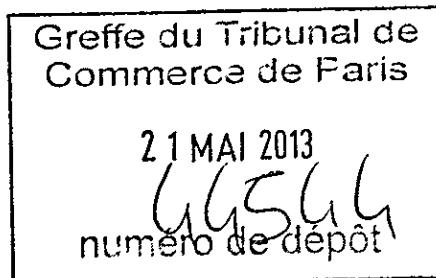
NATURE D'ACTE :



SARL AMCC
Commissaire aux comptes

RI 196413

91B6026



RAPPORT DU COMMISSARIAT A LA TRANSFORMATION
ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LA TRANSFORMATION DE LA SARL EN SAS
ET AUX AVANTAGES PARTICULIERS

SAS SECAC

Au capital de 12.000 euros

9 Rue Georges Berger 75017 PARIS

À l'associé unique,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même code par décision unanime, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

1. MISSION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA SITUATION DE LA SOCIETE

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante.

Les derniers comptes annuels du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2012, qui n'ont pas fait l'objet, ni d'un audit ni d'un examen limité, font apparaître :

- | | |
|----------------------------------|-----------|
| - un total bilan de : | 100.062 € |
| - un chiffre d'affaires de : | 100.725 € |
| - un bénéfice net comptable de : | 29.645 € |

MF

2. MISSION DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social ;
- à analyser les avantages particuliers stipulés.

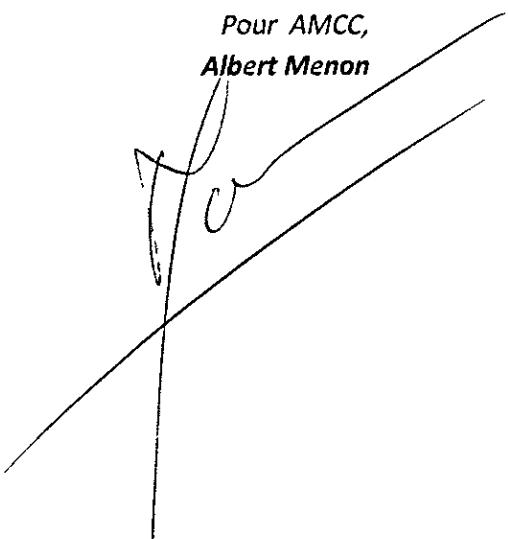
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composants l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Il n'y a pas d'avantages particuliers stipulés.

*Fait à Montpellier, le 19 avril 2013
Le Commissaire aux comptes et à la transformation*

*Pour AMCC,
Albert Menon*

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Albert Menon", is written over a diagonal line. The signature is somewhat stylized and includes a small loop or flourish to the left of the main name.